

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mardi 30 octobre 2007
13 h 30

Bonjour à tous,

Nous vous invitons, **membres et sympathisants**, à participer à notre prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu le mardi 30 octobre 2007. **Pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour amener quelques-uns de vos ami(e)s?** Cette assemblée nous permettra de faire le point avec vous sur le dossier de l'indexation de nos rentes de retraite.

Le rapport annuel de la CARRA 2006, nous apprend que **les surplus budgétaires** dans les fonds de retraite des cotisants (employés et retraités) sont de **15,1 milliards de dollars**. Au moins la moitié de cette somme appartient aux retraités. **C'est le moment ou jamais d'indexer pleinement nos rentes de retraite tout en laissant d'énormes surplus dans ces fonds.**

Votre participation à l'assemblée est essentielle pour assurer le succès de notre vie démocratique et poursuivre notre travail en vue de la pleine indexation de nos rentes de retraite.

Les membres du Conseil d'administration se feront un plaisir de vous accueillir et de solidariser avec vous **dès 12 h 30.**

Rodrigue Dubé, président

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Désignation de la présidence de l'assemblée;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 octobre 2006;
5. Suivi de la dernière assemblée générale;
6. Communications :
 - Le point sur le dossier de l'indexation et les surplus de 15,1 milliards de dollars;
 - Le point sur le dossier de la représentation des retraités, sur les comités de retraite et le projet de loi 27;
7. Rapport annuel de l'ADR;
8. Amendements aux statuts et règlements 5.3, 5.3.1 et 5.4;
9. Rapport financier 2006-2007 :
 - Présentation par le trésorier : état des revenus et dépenses et bilan;
 - Rapport du vérificateur;
 - Nomination du vérificateur;
10. Prévisions budgétaires 2007-2008;
11. Plan d'action pour l'année 2007-2008.
La priorité : la pleine indexation de nos rentes de retraite;
12. Élections :
 - Désignation de la présidence d'élections;
 - Élections aux postes :

Président(e)	Vice-président(e) à la planification
Secrétaire	Conseiller(e)s n° 1 et 3
13. Varia;
14. Levée de l'assemblée.

Rodrigue Dubé, président de l'ADR



BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE – ÉLECTIONS DU 30 OCTOBRE 2007

Cochez le poste pour lequel vous déposez votre candidature.

Président(e)

Vice-président(e) à la planification

Secrétaire

Premier conseiller(e)

Troisième conseiller(e)

Prénom _____ Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Numéro de membre _____

Signature du candidat _____

PROPOSEUR (en caractères d'imprimerie) _____

Numéro de membre _____

Signature du proposeur _____

APPUYEUR (en caractères d'imprimerie) _____

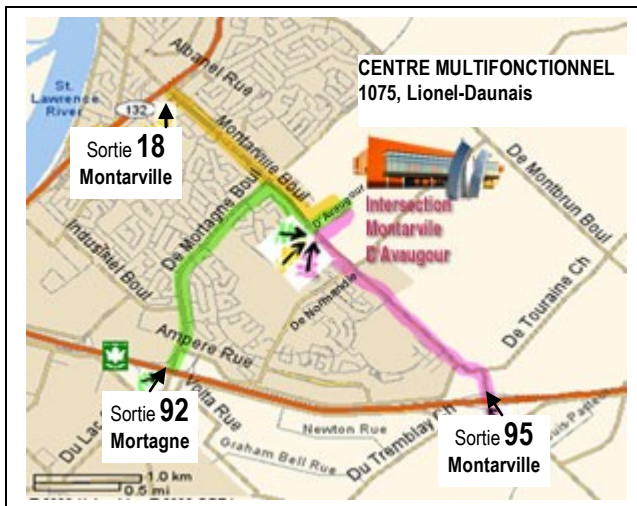
Numéro de membre _____

Signature de l'appuyeur _____

MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE L'ADR

- **Article 5.3 Sa composition**
Il est proposé d'ajouter : **et d'administrateurs désignés dont le nombre est déterminé par le Conseil provincial.**
- **Article 5.3.1**
Il est proposé de remplacer le terme **officier** par le terme **dirigeant**.
- **Article 5.4 Le Conseil d'administration élargi**
Il est proposé d'abolir cet article.

CARTE D'ACCÈS



CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE BOUCHERVILLE 1075, rue Lionel-Daunais Boucherville (Québec) J4B 8N5

Autoroute 20, en direction Québec : Prendre la sortie 92 Mortagne, direction centre-ville par le boul. Mortagne. À l'intersection Mortagne et Montarville, tourner à droite sur Montarville. Tourner à gauche à l'intersection Montarville et d'Avaugour.

Autoroute 20, en direction Montréal : Prendre la sortie 95 Montarville, direction centre-ville par le boul. Montarville. Tourner à droite à l'intersection Montarville et d'Avaugour.

Route 132, en direction Varennes, Sorel : Prendre la sortie 18 Montarville et tourner à droite sur le boul. Montarville. Tourner à gauche à l'intersection Montarville et d'Avaugour.

RÈGLEMENTS pour la mise en candidature

Votre bulletin de mise en candidature doit être déposé **au plus tard le 19 octobre 2007** à l'adresse suivante :

Association démocratique des retraités
372, rue Jean-Désy
Boucherville (Québec) J4B 2B2

CONDITIONS À LA CANDIDATURE (article 7.3 des Statuts et règlements de l'ADR)

- Être membre en règle de l'Association au moment du dépôt de sa candidature.
- Remplir le bulletin de mise en candidature, signé par deux autres membres.
- Faire parvenir le bulletin de mise en candidature au siège social de l'Association au moins dix (10) jours/calendrier avant la tenue de l'assemblée générale annuelle.

POSTES MIS EN CANDIDATURE aux élections du 30 octobre 2007

- Président(e)
- Vice-président(e) à la planification
- Secrétaire
- Conseiller(e)s n° 1 et 3

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE AU VERSO